

AU VILLAGE...

... en quelques pages

*Bulletin municipal de La Châtelaine
Juillet 2015*

SOMMAIRE

Le mot du maire.

Les affaires publiques.

Finances municipales : compte administratif 2014, budget 2015 et analyse financière de la commune.

Château d'Artois.

Source de la Pochère : le rapport d'enquête publique.

Commune 100% compostage : information sur le compostage, information sur les dangers des désherbants chimiques.

Les élections départementales.

Le SIVOS.

Le SICTOM : rapport annuel.

Le SIDEC du Jura.

Guide naturaliste et culturel de la Reculée des Planches.

Le Projet de Center Parcs en forêt de Poligny.

La vie de la commune.

Le Noël des enfants et le repas des aînés.

Quelques principes républicains.

Le Cabaret des Locales.

Annonces et Bienvenue.

La bibliothèque libre.

La chalarose du frêne et autres maladies des arbres.

Les collégiens au Naturathlon.

Une leçon d'orthographe.

Voyage de Léa en Amérique. Voyage de Nicolas et Elliott à Rome.

Une énigme mathématique résolue : le paradoxe de Lewis Carroll.

La Châtelaine autrefois : un récit d'Albert et Anne-Marie Callier.

Du bon usage de l'espace communal.

Cinéma d'été pour tous.

Expression libre.

Le coin des associations.

Les ateliers d'écriture.

Après-midi jeux au Foyer Rural.

Carnaval du Foyer Rural : les clowns.

La préparation du char de Carnaval.

Foyer Rural : Le voyage à Venise

Association pour la Sauvegarde du Château : mise en valeur du site.

LE MOT DU MAIRE

Le début de l'année a été malheureusement marqué par des actes innombrables avec les assassinats de journalistes à Charlie Hebdo. Ce geste a réveillé la conscience collective des Français avec une immense démonstration de masse le 11 janvier, tous horizons politiques confondus, pour dire NON à l'intolérance et à la violence... les attentats récents de Lyon et de Tunisie nous rappellent que ce mal est plus profond qu'on ne le pense.

Il n'empêche que, quels que soient les motifs de griefs, la violence n'est pas la solution, où que ce soit !

Notre pays recherche toujours une croissance qui tarde à revenir, le chômage s'envole et les moyens financiers font défaut...
Et notre commune dans tout cela ?

Tout d'abord le paysage départemental a changé et notre canton est désormais constitué de 36 communes. Mais notre intercommunalité n'est pas modifiée pour l'instant.

Cependant la réforme territoriale voulue par le Président de la République va nous amener très rapidement vers des structures intercommunales de grande taille, probablement d'au moins 20 000 personnes, qui correspondraient, dit-on, à la taille critique en termes de représentation et de dimension économique, car derrière tout cela, il s'agit de mutualisation d'emplois et de moyens financiers (la dotation de l'Etat est réduite de 30 % en 3 ans). Mais que va-t-il rester de notre ruralité qui se débat entre le « vivre à la campagne », la perte de moyens financiers et la nécessité d'assurer toujours plus de services ?

Il va falloir réfléchir très vite aux mutualisations adéquates, car rester seul en situation d'appauvrissement, c'est mourir à petit feu !

Dans ce contexte budgétaire de plus en plus contraint, la commune doit faire preuve d'une vigilance toujours accrue sur ses dépenses tout en essayant de préserver les services auxquels aspirent nos concitoyens. Pour cela, l'équipe municipale cherche à améliorer les recettes de fonctionnement sans augmenter la pression fiscale. Et les activités du château représentent une opportunité ! C'est pourquoi, le conseil municipal met en place une collaboration avec un opérateur rompu à la commercialisation de services, permettant la location de notre salle aussi bien en week-end qu'en semaine. Je précise que la salle reste bien entendu accessible aux habitants et associations du village. Par contre, anticipez vos demandes!

Avec les beaux jours arrivent également des activités d'extérieur plus ludiques. Je citerai l'exposition de peinture et de photographie du 3 au 10 juillet en mairie, la randonnée du Foyer Rural le samedi 11 juillet suivie de la séance de cinéma offerte par la commune à la salle du château, le passage des randonneurs des «Voies du Sel» le samedi 15 août - avec la pause méridienne dans le parc du château - et la fête du village le 6 septembre au château. Sans oublier la journée citoyenne du 3 octobre.

Bonnes vacances à tous.
Alain Murcier